

Formation

- ✓ En présenciel
- X En distanciel

Lieu

- ✓ Chez le client
- X En classe virtuelle

Durée

2 jours ou 3 jours

Coût

2716 € net ou 3870 € net

Dates

Nous consulter

Prérequis

Salarié-e en poste / secteurs SSMS

Intervenant-e

Professionnel-le expérimenté-e
sur les dimensions métiers et
la formation d'adultes

Modalités pédagogiques

Analyse des pratiques
Étude de cas
Travail en sous-groupes
Apports théoriques

Évaluation

Des acquis
De la satisfaction
De l'impact

Nous contacter

info@arabesque-formation.org
01 58 30 55 63

Arabesque est une marque de l'entité

IID ESCALE

102 rue Amelot - 75011 Paris
SIRET : 519 756 290 000 10
N° d'activité : 11 75 45 200 75

Le plan d'accompagnement personnalisé : démarche et méthodologie pour une mise en œuvre des principes et concepts de l'autodétermination

Objectifs

- Comprendre les principes de l'autodétermination.
- Élaborer des stratégies d'accompagnement basées sur le concept d'auto-détermination.
- Adopter une posture professionnelle pro-active du pouvoir agir.
- Échanger autour des expériences et des pratiques professionnelles.

Contenu

Axe 1 - Principes fondamentaux de l'autodétermination

- Connaître la définition du concept d'autodétermination.
- S'approprier les quatre caractéristiques du concept d'autodétermination (empowerment psychologique, autorégulation, autonomie comportementale, autoréalisation).
- Les facteurs déterminants de l'autodétermination.
- L'autodétermination, un droit inaliénable.
- La mise en œuvre du pouvoir agir.

Axe 2 - Penser l'accompagnement à partir du pouvoir d'agir de la personne

- L'interaction entre environnement et autodétermination : espace et lieux d'expression du pouvoir d'agir.
- Du concept de prise en charge au concept d'accompagnement.
- Le principe de co-construction du parcours de vie de la personne.
- Penser les situations d'apprentissages et d'expérimentations du pouvoir d'agir.
- Concilier collectif et autodétermination.

Axe 3 - La mise en œuvre des modalités du principe d'autodétermination

- L'évaluation des besoins, des compétences et des caractéristiques des personnes.
- La communication et l'expression des personnes accompagnées.
- La mise en œuvre du principe de participation.
- Penser la démarche de projet comme levier du pouvoir d'agir de la personne.
- Composer un environnement favorisant l'autodétermination.
- Le partage du pouvoir : quand l'expertise et l'organisation sont au service de la personne.

Axe 4 - La posture professionnelle à l'épreuve du principe d'autodétermination

- Une démarche éthique incontournable.
- Redéfinir la place et la mission des professionnel-le-s.
- Co-élaborer le plan d'accompagnement personnalisé avec la personne.
- Partager le pouvoir de décision avec la personne : quand l'expertise et l'organisation sont au service de la personne.
- Construire les outils d'évaluation de la prise en compte de l'exercice du pouvoir d'agir.